

# En direct de l'U.O.F.



La lettre d'information de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul

## A la une

### Une nouvelle équipe pour un nouveau projet

Lors de l'A.G.O. du 23 juin, vous avez élu une équipe renouvelée et vous avez manifesté très clairement votre souhait de voir les querelles prendre fin.

Nous avons entendu votre message et nous nous sommes mis aussitôt au travail pour rechercher l'unité avec nos amis de la Fédération Française.

Quatre mois après notre élection, nous sommes en mesure, grâce à l'aide de l'Esprit Saint mais aussi de l'intercession de notre bienheureux fondateur et de notre Saint Patron, de vous proposer un projet cohérent applicable dans un délai raisonnable.

Nous sommes persuadés que ce projet répondra à l'attente d'une très grande majorité d'entre vous et que vous aurez à cœur de vous engager pour qu'enfin la paix et l'unité reviennent dans nos rangs.

Ce projet n'a pas pour ambition de régler tous les problèmes que vous vous posez mais de vous proposer un cadre de travail rénové mettant l'unité au centre de nos préoccupations.

Nous vous invitons donc à découvrir ce projet et à en débattre lors de la réunion qui aura lieu le samedi 17 novembre 2007 de 10 h 00 à 13 h 00 chez les Lazaristes Rue de Sèvres.

Votre participation à cette réunion sera la première pierre que vous pourrez apporter à la construction de notre projet commun.

Soyez avec nous des **Bâtisseurs d'Avenir** conformément au mandat que vous nous avez donné en juin.

D'avance Merci.

Bruno MENARD, *président*

Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul

10 avenue de Wagram 75008 PARIS

Tél. 01.42.61.06.57— Fax 01.42.61.13.88

CCP Paris 439-11 K

Courriel : [contact@uof-stvincent.org](mailto:contact@uof-stvincent.org)

Internet : [www.uof-stvincent.org](http://www.uof-stvincent.org)

### Locaux nouveaux dans le même arrondissement !

Le CGI, le Conseil de Paris et l'U.O.F. dans un mouchoir de poche...

Inauguration des nouveaux locaux du Conseil de Paris  
(8 rue de Saint-Petersbourg 75008)



### En savoir plus... page 3

Ci-dessous, bureaux de l'U.O.F. (10 avenue de Wagram 75008)



### Gros plan sur...



### Un Congrès des notaires festif !

Par Xavier de NOBILI et Jean-Paul PERRIN

En savoir plus... page 3

### La croisée des chemins

Historique de l'U.O.F. de Saint-Vincent de Paul (dernier volet)

Par Alexis CAMPO

En savoir plus... page 2



en bref en bref en bref

Alerte reçus fiscaux • Stop étiquettes • Duplicata • Les chiffres 2007 • Agenda • Contact • Pour en savoir plus, rendez-vous en page 4

## La croisée des chemins

### Historique de l'U.O.F. de Saint-Vincent de Paul (dernier volet)

Par Alexis CAMPO

La présidence de Pierre MARRET, de 1971 à 1992, est jalonnée de faits marquants. 1973 est l'année d'affiliation de l'*Immobilière Ozanam* propriétaire de l'immeuble (acquis en 1929) du 5 rue du Pré-aux-Clercs pour le mettre à la disposition des « Œuvres charitables ». L'*Immobilière Ozanam* ne dispose pas de ressources propres et l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul, qui le possède en commodat, prend en charge les frais d'entretien et de rénovation de cet hôtel particulier datant du Second-Empire (où sont installés les services du Conseil général international, du Conseil national de France, du Conseil central de Paris et de l'Union des Œuvres Françaises de St-Vincent de Paul). Il est situé dans le quartier « branché » de St-Germain-des-Prés.



*Pierre MARRET (1901-1995), Président de l'U.O.F. de 1971 à 1992 est un personnage éminent : issu d'une famille de banquiers, HEC, docteur en droit, expert-comptable, commissaire aux comptes, il a fait sa carrière dans la banque familiale dont il a négocié l'absorption par le Groupe Worms. Discrétion, grandeur d'âme, scrupuleuse honnêteté sont ses qualités dans la ligne de ses prédécesseurs, conformément à l'excellence de l'association.*

Dans les années quatre-vingt est évoquée la nécessité de se conformer à la législation en vigueur concernant les reçus fiscaux et de mettre en place une procédure adéquate. Des articles expliquent régulièrement les missions spécifiques de l'U.O.F. de Saint-Vincent de Paul concernant les dons, legs et donations. Ces articles sont publiés dans *Le Lien*, la publication du Conseil national de France, en agissant en bonne intelligence avec cette deuxième instance nationale.

Un projet de plaquette est présenté au Conseil national de France résumant les activités et les réalisations de la Société de Saint-Vincent de Paul, pour engager les personnes à tester en faveur des Conférences, des Conseils départementaux, des Associations spécialisées et de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul.

Au fil des ans et à de multiples reprises, Monsieur Pierre MARRET demande à être remplacé, en vain. Ayant atteint 91 ans en 1992 et l'association vivant sur ses acquis, Emmanuel BLANC, seul candidat, lui succède. Pierre MARRET « a présidé notre Association pendant plus de vingt ans avec rigueur et avec une attention toujours affirmée à toutes les pauvretés », ainsi s'exprime son successeur en lui rendant hommage. L'âme de l'Association, Madame Claude SIMONETTI, était partie en retraite quelque temps auparavant ; elle est remplacée par Monique VERNET.

### Entre permanence et novation

C'est à cette époque de renouveau que sont définies les orientations pour l'avenir : volonté de resserrer les liens entre l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul et les « œuvres affiliées » (les conseils départementaux et des associations spécialisées issues de la Société Saint-Vincent de Paul) ; ouverture sur l'extérieur (actions de notoriété) ; accentuation de la rigueur dans le fonctionnement ; changement du regard sur l'argent ; volonté d'assurer une meilleure sécurité des biens et des personnes. L'informatisation de la comptabilité, du suivi des legs et donations, du suivi des associations affiliées permet de gérer efficacement l'association.

C'est ainsi que, dès 1997, l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul fait la preuve de sa volonté d'affronter le troisième millénaire en lançant le premier site Internet à dimension nationale de la Société de Saint-Vincent de Paul. C'est aussi l'année de la fusion par absorption de l'*Immobilière Ozanam*, coquille vide, par l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul, sur les conseils du cabinet Francis LEFEBVRE (celui qui édite le Mémento pratique des associations).



Il faut évoquer ici le souvenir d'André LANGRAND (photo ci-contre). Nous ne retracerons pas ici son « parcours vincentien ». Nous nous bornerons à rappeler qu'il était à la fois vice-président du Conseil national de France et Secrétaire général de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul : il servait de « pont » amical entre les deux entités nationales. Son décès prématuré laissa un grand vide.

Il fit preuve d'une grande intelligence dans la campagne de notoriété qu'il entreprit dès 1994 auprès des notaires : « Cette campagne n'est pas celle de l'U.O.F. », disait-il en 1998. *C'est NOTRE campagne à tous : conférences, conseils départementaux, œuvres affiliées et U.O.F. Son sens et son succès, c'est l'affaire de tous.* Les retombées sont sensibles : 25 dossiers de legs ouverts en moyenne chaque année au début des années 90, 35 à la fin de la décennie.

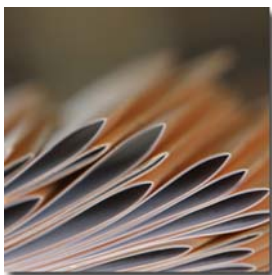
En 1999, le logiciel sécurisé de gestion des dons pour toute la France imprime les premiers reçus fiscaux « cerfa » (le 200.000<sup>e</sup> est sorti le 22 janvier 2007). L'association en traite 25.000 par an. De nombreuses astuces informatiques permettent une saisie performante.

Des procédures précises sont définies, le suivi des dossiers est finalisé. Ce déploiement des activités en des domaines pointus, dans la droite ligne des missions spécifiques de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul, a nécessité l'embauche de permanents (comptable, webmestre et diplômée du notariat). Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, entre permanence et novation, dans la continuité de l'excellence de l'Association.

## Procédure de déclaration des libéralités : suite

Par Isabelle ROQUEPLO

L'ordonnance du 28 juillet 2005 a simplifié le régime des libéralités consentis aux associations en substituant un régime de libre acceptation des libéralités à celui de l'autorisation préalable de la Préfecture.



Désormais l'U.O.F. de Saint Vincent de Paul n'a plus à attendre l'autorisation de la Préfecture de Paris pour accepter un legs. Elle a seulement pour obligation de déclarer la libéralité à l'administration, qui conserve le droit de s'opposer a posteriori à son exécution.

Outre la suppression des arrêtés préfectoraux d'autorisation d'acceptation des libéralités, les préfets n'ont plus à prendre d'arrêtés - valables cinq ans - permettant aux associations d'assistance ou de bienfaisance et aux associations culturelles d'accepter des libéralités nettes de droits de succession. Ainsi a été créé un vide juridique, car nous ignorons comment les associations ayant pour but l'assistance, la bienfaisance, la recherche scientifique ou médicale, non reconnues d'utilité publique et qui n'ont pas encore ou qui n'auront bientôt plus le statut de bienfaisance, vont finalement pouvoir accepter des donations ou des legs. Heureusement, pour nous tous, l'U.O.F. de Saint-Vincent de Paul est reconnue d'utilité publique depuis 80 ans et cette nouvelle procédure devrait accélérer le règlement des dossiers.

## Inauguration des nouveaux locaux du Conseil de Paris (8 rue de Saint-Pétersbourg)...

Après une année de travaux, les nouveaux locaux ont été officiellement inaugurés le 5 octobre, en présence de Monsieur François LEBEL, Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement et sous la houlette de Mgr GUIBERTEAU, prélat d'honneur, qui a procédé à la bénédiction des lieux.



Ces locaux de prestige ont été acquis grâce à une subvention de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul d'environ 1.100.000 €, après la vente de l'immeuble du

5 rue du Pré-aux-Clercs. Ils abritent la cellule RMI située en rez-de-chaussée et les bureaux des permanents et bénévoles.

La pièce de réunion a été heureusement baptisée « Salle du Président Michel Berçot » en souvenir du président de l'association *Les Amis de la Vieillesse*, actuellement présidée par sa femme Françoise (sur la photo). Michel Berçot fut également président du Conseil de Paris et secrétaire général de l'U.O.F. jusqu'à son dernier souffle.



Galerie de photos sur le site [www.cd-stvincent.org/75](http://www.cd-stvincent.org/75).

## Gros plan sur...



## Un Congrès des notaires festif !

Par Xavier de NOBILI et Jean-Paul PERRIN



Du 23 au 26 septembre 2007, l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul a, comme chaque année depuis 1992, participé au 103<sup>e</sup> Congrès des notaires qui s'est réuni à l'amphithéâtre de la Cité Internationale de Lyon. Ce rendez-vous annuel de premier rang rassemble la plupart des responsables des 4 500 offices notariaux : c'est le premier congrès de France par le nombre de ses participants. Le « cru 2007 » était particulièrement bon : l'affluence battait tous les records depuis la création de cette manifestation professionnelle.

Les Notaires de France ont réservé un accueil chaleureux à Madame Rachida DATI venue présider la séance inaugurale en qualifiant Madame le Garde des Sceaux de premier notaire de France...

Cet événement fut pour Xavier une découverte : il participait pour la première fois à un tel Congrès et s'attendait à trouver une atmosphère sérieuse voire austère. Xavier découvrit que la gravité des lieux se conjugait harmonieusement avec l'accueil chaleureux et enjoué du stand de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul. Les permanents avaient organisé un jeu pour les 80 ans de la Reconnaissance d'utilité publique de l'association (1927-2007). Le but était de fixer l'attention des notaires sur la Société de Saint-Vincent de Paul durant leur court séjour sur le stand, dans la bonne humeur : l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul est unique en son genre dans le cercle des grandes associations. Les notaires reçoivent annuellement dans leurs offices 20 millions de personnes. Mais la vraie vie des vrais gens ne se mesure pas en indices ni ne se résume en graphiques !



La cerise sur le gâteau, peint par nos soins, fut le passage dans nos rangs de Madame Christine BOUTIN, Ministre du Logement et de la Ville, notamment chargée de la lutte

contre la précarité et l'exclusion : « Je ne peux pas ne pas m'arrêter sur le stand de la Société de Saint-Vincent de Paul ! », nous confia-t-elle...

Madame Christine BOUTIN a laissé une trace de son passage en se prêtant de bon gré au jeu et en signant une bougie pour agrémenter le gâteau :



« Bien fidèlement. »

## en bref en bref en bref



**Alerte !  
Alerte !  
Alerte !  
Alerte !  
Alerte !  
Alerte !  
Alerte !  
Alerte !  
Alerte !  
Alerte !**

Les mois d'octobre et de novembre sont des mois calmes et propices au traitement rapide des listes de dons 2007, traitées gracieusement par l'U.O.F.

La grosse affluence débute au mois de décembre. Avec les fêtes de fin d'année et l'avalanche des listes, un décalage d'un mois est alors à prévoir entre la réception de la liste et son traitement.

Information à faire passer auprès des trésoriers de vos conférences et/ou de votre association :

**les premiers arrivés seront bien servis, les autres pâtiront de l'engorgement en fin d'année 2007 et en début d'année 2008 malgré les efforts de tous.**

Les dons en faveur de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul et de ses associations affiliées donnent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur valeur pour un montant total annuel ne dépassant pas 20% du revenu imposable du donateur (ou 60% de leur valeur dans la limite de 5% du chiffre d'affaire pour les entreprises).

Cette réduction est portée à 75% de la valeur du don — dans la limite de 488 € (année 2007) — dans le cadre de l'aide aux personnes en difficulté (nourriture, logement, santé).

### CONTACT

Les principales missions du secrétariat sont effectuées par 4 permanents sous la responsabilité de **Monique VERNET**  
☎ 01.42.61.06.57 / courriel : [contact@uof-stvincent.org](mailto:contact@uof-stvincent.org)

Legs et donations : **Isabelle ROQUEPLO**  
☎ 01.42.61.76.68 / [isabelle.roqueplo@uof-stvincent.org](mailto:isabelle.roqueplo@uof-stvincent.org)

Internet : **Alexis CAMPO**  
☎ 01.42.61.76.69 / courriel : [alexis@uof-stvincent.org](mailto:alexis@uof-stvincent.org)

Comptabilité : **Micheline MARTINON**  
☎ 01.42.61.76.67 / courriel : [compta@uof-stvincent.org](mailto:compta@uof-stvincent.org)

Site internet : [www.uof-stvincent.org](http://www.uof-stvincent.org)

### Stop étiquettes donateurs !

Nous rappelons qu'il est toujours possible de commander au Secrétariat les coordonnées de vos donateurs, sous format d'étiquettes de publipostage, ce qui peut vous faciliter la tâche dans l'élaboration de vos *mailings*.

Et, bien entendu, ce service de l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul est *gratis pro Deo* !

Il est possible de délivrer un **duplicata** de reçu lorsque vos donateurs n'ont pas reçu le leur, ou l'ont égaré, à moins que leur chienne ne l'ait englouti...

☎ 01.42.61.06.57 — Courriel : [contact@uof-stvincent.org](mailto:contact@uof-stvincent.org)

### À vos agendas

Réunion d'information et d'échanges sur la fusion U.O.F./ Fédération  
Samedi 17 novembre 2007

Conseil d'Administration U.O.F. 2007  
Mardi 4 décembre 2007

Congrès des Notaires 2008  
Nice, du 4 au 7 mai 2008

Assemblée générale U.O.F. 2008  
Samedi 14 juin 2008, Enclos-Rey

Pour les notes de frais « bénévoles » avec abandon de remboursement et don à l'association, le barème des frais de déplacement routier est de **0,284 €/km** pour les véhicules automobiles, quelle que soit leur puissance.

Pour connaître la procédure des notes de frais des bénévoles et obtenir une feuille standard, faire une demande par téléphone au 01.42.61.06.57 ou par courriel : [contact@uof-stvincent.org](mailto:contact@uof-stvincent.org)

Cotisation annuelle des associations affiliées à l'Union des Œuvres Françaises de Saint-Vincent de Paul :

**50 € tout rond !**

Directeur de la rédaction : Bruno MENARD — Comité de rédaction : Juliette ASTA, Alexis CAMPO, Xavier de NOBILI, Jean-Paul PERRIN, Isabelle ROQUEPLO, Monique VERNET  
Conception : AC/UOF — Crédit photos : IR, AC & DR.